



MAIA

La Gestion de cas dans le Puy-de-Dôme

MAIA

Agglomération clermontoise

CLIC agglomération clermontoise

pilote MAIA :

Isabelle FAVIER ☎ 04 73 15 01 92

i.favier@clic-agglo-clermont.com

CCAS de Clermont-Ferrand

gestionnaires de cas :

Valérie CHAPON ☎ 04 73 98 06 38

vchapon@ccas-clermont-ferrand.fr

Fanny CHAUDAGNE ☎ 04 73 98 06 37

fchaudagne@ccas-clermont-ferrand.fr

Typhaine GRENOUILLET ☎ 04 73 98 17 55

tgrenouillet@ccas-clermont-ferrand.fr

Sophie SADOURNY ☎ 04 73 98 06 36

ssadourny@ccas-clermont-ferrand.fr

5 autres MAIA sur le Puy-de-Dôme

MAIA Billom - Issoire

Association CLIC Billom

Solidarité et Coordination Gérontologique

☎ 04 73 60 48 85

accueil@clic-billom.fr

Association CLIC Issoire Bassin Montagne

☎ 04 73 89 67 38

clicissoire@wanadoo.fr

MAIA Ambert

Association Autonomie en Livradois Forez

☎ 04 73 82 96 67 / 06 07 44 97 95

accueil@maialivradoisforez.fr

MAIA Thiers

Association Géront Social Santé

☎ 04 73 51 64 85

pilote@maia-thiers.fr

MAIA Riom

Association CLIC

Riom Limagne Combrailles

☎ 04 73 33 17 64

secretariat@clic-riom.fr

MAIA Mont-Dore

Association CLIC Senior Montagne

☎ 04 73 65 20 89

clic.senior-montagne@wanadoo.fr

Cadre professionnel

- ➔ Cet accompagnement est assuré par un **professionnel issu du champ social, sanitaire, médico-social ou paramédical** (*assistant social, CESF, ergothérapeute, psychologue, infirmier, etc.*)
- ➔ Titulaire du Diplôme Inter-Universitaire de Gestionnaire de Cas
- ➔ Missions fixées par l'Arrêté du 16 novembre 2012

Rôle du gestionnaire de cas

En lien avec le médecin référent et l'ensemble des intervenants :

- ➔ Suivi au long court du parcours de vie et de soins de la personne
- ➔ Soutien et accompagnement des personnes et de leurs aidants
- ➔ Réévaluation en permanence de la situation au domicile
- ➔ Travail partenarial dans une logique de co-responsabilité
- ➔ Organisation de réunions de concertation si nécessaire

Public cible

- ➔ Personnes âgées de **60 ans et plus**, en situation complexe, souhaitant rester à domicile,
- ➔ Les gestionnaires de cas peuvent être mobilisés pour une personne de **moins de 60 ans souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée** dont la situation regroupe les critères d'inclusion décrits ci-dessous

Critères d'orientation

Une situation est incluse, lorsque ces 3 critères sont remplis

- ➔ **Critères 1** Situation instable qui compromet le projet de maintien à domicile en raison de :

problème d'autonomie fonctionnelle (AVQ et/ou AIVQ)
et
problème relevant du champ médical
et
problème d'autonomie décisionnelle

- + **Critère 2** Aides et soins insuffisants ou inadaptés

- + **Critère 3** Entourage en défaut :

Personne isolée
et/ou dont l'entourage n'est pas en mesure de mettre en place et coordonner les aides et les soins

Téléchargez la fiche d'orientation pour l'agglomération clermontoise
<http://www.clic-agglo-clermont.fr/pour-les-professionnels/maia>
"Fiche d'orientation en gestion de cas.pdf"